



RECU EN MAIRIE LE :

Mairie de Bouleurs
24, rue de l'Eglise
77580 BOULEURS

Téléphone Mairie : 01 64 63 84 14

Fax Mairie : 01 64 63 05 32

Courriel : bouleurs.cgp@orange.fr

Téléphone Cantine / Garderie : 01 64 63 82 99 ou 06 47 08 88 28

Téléphone Ecole : 01 64 63 71 14

Rapporter tous ces documents à la Mairie au Service des Affaires Scolaires **PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE**

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Merci de nous fournir impérativement les pièces désignées ci-dessous :

- Livret de famille en **original** et photocopie (photocopier toute la famille).
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif d'adresse daté de moins de 3 mois en **original** et photocopie
- Avis d'imposition des revenus 2017
- Attestation CAF
- 2 Attestations d'assurance scolaire à fournir à chaque rentrée scolaire (1 exemplaire pour la Mairie et 1 exemplaire pour l'école)
- Certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu

Inscriptions à l'école maternelle et élémentaire de Bouleurs

Pour inscrire votre enfant à l'école élémentaire, vous devez vous rendre à l'école primaire de Bouleurs, en vous munissant du dossier tamponné par la Mairie, de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant et de 4 photos d'identité pour les enfants de maternelle.

Monsieur JORDAN, directeur de l'école primaire et maternelle vous recevra pour procéder à cette inscription sur rendez-vous :

- Les vendredis (vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école)

Veillez appeler le directeur Monsieur JORDAN au 01.64.63.71.14

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

CLASSE DEMANDEE

Elémentaire (précisez la classe pour la rentrée de sept. 2018) :

Maternelle (précisez la classe pour la rentrée de sept. 2018) :

(sous réserve des places disponibles) N.B : Nous vous rappelons que l'enfant doit avoir acquis la propreté pour être scolarisé.

Ecole fréquentée en 2017/2018 :

- J'autorise mon enfant à être photographié par la presse pendant les activités.
- Je n'autorise pas mon enfant à être photographié par la presse pendant les activités.

Date

Signature

AVIS FAVORABLE

Bouleurs, le

AVIS NON FAVORABLE

Le Maire,

Monique BOURDIER

L'enfant suit-il un traitement médical ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES: **ASTHME** **Oui** **Non** **MEDICAMENTEUSES** **Oui** **Non**
 ALIMENTAIRES **Oui** **Non** **AUTRES :**

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR ET/OU LES EVENTUELS PROBLEMES DE SANTE

INDICATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc...Précisez.

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné, M. ou Mme

Adresse

Ville CP

responsable légal de l'enfant

(Nom) (Prénom)

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les personnes responsables de la cantine scolaire et de la garderie péri-scolaire de Bouleurs, à demander l'intervention des services de secours médicaux ou l'hospitalisation de l'enfant ci-dessus désigné, si la nécessité apparaît au cours du repas ou des temps de récréation précédant ou suivant le déjeuner ou pendant la garderie.

Je m'engage à respecter les conditions de fonctionnement de l'accueil péri-scolaire et de la restauration et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à Bouleurs, Le

Faire précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »

Signature

Inscription : Annuelle (préciser le jour) **Ou** Occasionnelle (ne pas cocher de jour)

1 - RESTAURATION SCOLAIRE

Jours d'accueil choisis : L Ma Me J V

A partir de quel jour :

Régime repas sans porc

P.A.I (Projet d'Accueil Individuel)

2 - GARDERIE PERISCOLAIRE ET ETUDE DIRIGEE

Jours d'accueil choisis pour le Matin :

Matin de 7h30 à 8h50

ou

Matin de 8h20 à 8h50

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Heure d'arrivée le matin :

Jours d'accueil choisis pour le Soir de 16h30 à 18h45 :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Heure de départ le soir :

Etude dirigée de 16h45 à 17h45 (à partir du CE1) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Garderie après Etude dirigée à partir de 17h45 à 18h45 :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Rappel : la Garderie du soir se termine à 18H45 précise.

3 - A.L.S.H. DU MERCREDI (pendant les jours scolaires)

Horaire D'ouverture : de 7h30 à 18h45 (pour le bon déroulement des activités, les arrivées se font jusqu'à 9h00 et les départs à partir de 17h00)

Présence de l'enfant : OUI NON

Le repas est pris entre 12h00 et 14h00

Régime repas sans porc

P.A.I (Projet d'Accueil Individuel)